

ASSEMBLÉE NATIONALE

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

AMENDEMENT

N ° CL213

présenté par

M. Masson, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Valérie Boyer, Mme Corneloup,
M. Deflesselles, M. Hetzel, Mme Levy, M. Lurton, Mme Poletti, Mme Ramassamy, M. Saddier,
M. Schellenberger, M. Sermier, M. Viala et Mme Meunier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.